

### Tour de table

Isabelle Billard (IB)  
 Olivier Desormes (OD)  
 José De Sousa (JDS)  
 Jean-Baptiste Mullon (JBM)  
 Aude Soubrier (AS)

### Ouverture de la séance

Début de la séance à 20h10  
 AS est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité

IB note une baisse de l'investissement des membres de la commission et propose de modifier l'organisation pour remédier à la situation.

Deux modifications de fonctionnement sont suggérées :

- jour de réunion fixe plutôt que par un doodle pour chaque réunion (ex. 1<sup>er</sup> jeudi du mois).
- travail par projet plutôt que par sous-groupe. C'est à dire que lors d'une réunion R, on détermine un sujet qui sera travaillé collectivement (sans sous-groupe) jusqu'à la réunion R+1.

Les deux modifications sont adoptées à l'essai :

- IB se charge d'envoyer un doodle (unique) pour déterminer ce jour fixe, qui pourra bien sûr être modifié si besoin (par exemple à la rentrée de septembre)
- JBM propose comme projet à travailler en priorité le plan « accès à la pratique » (féminisation générale de la FFE, communication, accueil dans les clubs, etc.) à mettre en place pour la rentrée de septembre 2022.

### Discussion à propos du projet « accès à la pratique »

Ce plan doit être proposé au bureau de la FFE le 3 juin pour pouvoir être discuté lors du CD de la fin Juin. Ce plan de développement pourrait être financé par l'ANS (Agence Nationale du Sport). Pour travailler sur ce projet, JBM va mettre en place une discussion Slack, plus pratique que des échanges de mails. Cela permettra aussi à des personnes extérieures à la commission mixité d'apporter ses idées.

IB note dans les points à traiter de ce projet « accès à la pratique » que :

- la semaine mixité (anciennement semaine au féminin) ne marche pas assez bien dans la formule actuelle
- le programme « Smart girls » pourrait être étendu aux adultes. Aude propose le terme « Smart ladies »

JBM indique que le programme Smart girls est avant tout une façon pour les clubs d'obtenir une subvention utile à la féminisation de leurs effectifs. Les inconvénients du programme fréquemment rapportés par les clubs viennent du fait qu'il est très difficile de fidéliser les participantes au programme.

JDS remarque que le présupposé du programme Smart girls – initié par la FIDE – est que l'augmentation des effectifs féminins passe nécessairement par une augmentation chez les jeunes mais pas forcément chez les adultes. Tout le monde est d'accord pour dire que c'est une erreur de penser comme ça et qu'il faut augmenter les effectifs féminins dans toutes les catégories.

JDS propose une aide randomisée au sujet du plan de parrainage de la rentrée 2022 et souligne l'importance de tester ce plan sur plusieurs types de structures-club, afin que les études de résultats soient plus instructives pour en déduire les bonnes pratiques.

JBM rappelle les chiffres de la FFE : 17 % de femmes en 2020 et 21 % en 2022, tout en notant que cette augmentation ne peut évidemment pas être attribuée à la nouvelle équipe, qui vient d'être élue, mais correspond à un engouement nouveau du grand public en général, ainsi qu'à la reprise des activités scolaires.

Tout le monde est d'accord qu'il faut absolument des cours d'initiation pour adultes, qui profiteront plus, proportionnellement aux femmes.

En effet, on voit dans l'afflux post-pandémie deux profils qui se démarquent : des femmes débutantes et des hommes ayant déjà un certain niveau, acquis sur internet. JBM précise qu'une explication possible est que les contenus grands publics s'adressent principalement à des hommes, dans le ton des streamers les plus populaires. IB remarque donc qu'il faudrait qu'une joueuse fasse quelque chose de similaire – comme Hélène Ruhlmann, par exemple.

OD rappelle l'importance de montrer en cours des parties jouées par des femmes.

### **Discussion sur la table ronde mixité et l'AG, lors des championnats de France jeunes d'avril**

AS a plusieurs remarques :

- les gens qui se sont exprimés lors de la table ronde semblent montrer que la société est mûre pour plus de mixité dans le monde des échecs
- un parent a remarqué que la FFE devrait mettre en valeur les joueuses ayant choisi les catégories mixtes. Cela pourrait se faire avec un article sur le site de la FFE.
- dommage que le rapport moral du président n'ait pas été plus inclusif dans sa rédaction. Il n'y a été question que de « joueurs », jamais de « joueurs et joueuses ».
- il ne faut pas oublier que la mixité n'est pas seulement un moyen de faire progresser les joueuses (jeunes ou haut-niveau) mais aussi, surtout, simplement le fait de les considérer de la même façon que les joueurs.

JBM rappelle l'importance des événements internationaux féminins qui fournissent des « role models » aux jeunes joueuses.

### **A propos du suivi de la mixité :**

JDS travaille actuellement avec une stagiaire et fait une étude statistique sur la mixité dans les championnats de ligue et championnats de France jeunes.

AS suggère d'étudier si l'introduction de la mixité au niveau ligue a un effet sur le résultat moyen des joueuses de la ligue considérée au niveau France. Si effet il y a, il devrait être plus flagrant dans les petites catégories, où les joueuses participent à moins d'open et où donc l'impact des championnats de Ligue est plus important.

### **Compte-rendu de la réunion entre la commission technique et la commission mixité**

Présent-es : Jean-Christophe Carpentier, Jordi Lopez, Isabelle Billard

- Réécriture de règlements plus inclusifs : la CT était contente de voir que l'écriture inclusive ne se réduit pas au point médian et a accueilli nos propositions positivement.
- Calcul des places qualificatives aux championnats de France jeunes : la CT est d'accord que le nombre de places en catégories mixtes doit être calculé sur l'ensemble des licences A garçons ET filles.

- Coupe Loubatière : la proposition de qualifier une équipe de plus au sein des groupes ayant un certain pourcentage de joueuses a été appréciée. Le point a été discuté en CD. Il faut à présent compléter la proposition avec un chiffre pour le pourcentage minimum en question. Il faudrait pour cela avoir une idée de la répartition hommes / femmes dans les groupes joués en 2022, ou au minimum dans les tranches Elo visées par cette compétition.

Si cette modification du règlement est adoptée, la CT en parlera dans la lettre aux clubs de septembre 2022.

### **Publications sur la page Mixité du site de la FFE**

A propos de la publication de la vidéo sur l'écriture inclusive, JBM rappelle les faits : AS a proposé cette vidéo car elle explique bien les enjeux de l'écriture inclusive. Personne n'a réagi à la proposition. Puis il s'aperçoit que la vidéo a été publiée sans son aval et avec peu de mise en contexte.

Le problème était qu'on ne voyait pas de façon évidente le lien entre la vidéo et la FFE. La communication aurait dû être plus soignée pour que le texte publié soit plus impactant. C'est pour cela que le texte présentant la vidéo a ensuite été modifié. Le nouveau texte rappelle le vote à l'unanimité du CD de la FFE validant dorénavant l'emploi des écritures inclusives.

JBM ajoute que si les sujets des textes inclusifs n'ont pas été abordés avant, c'est que peu de personnes en avait vu spontanément la nécessité, d'où l'importance de présenter le sujet avec pédagogie.

Propositions de publications à ajouter sur la page :

- IB : texte sur le corps arbitral, basé sur le travail de Sonia Bogdanovsky, de l'association Échecs & Mixte ! qu'il faudrait coupler avec l'information du succès de la parité dans l'équipe arbitrale des championnats de France jeunes
- résumé de la mixité des championnats de ligue jeunes de Christian Bleuzen, avec des ajouts d'AS et IB. Le texte est encore ouvert pour d'autres suggestions.
- publication de mise en valeur des joueuses en catégories mixtes aux championnats d'avril 2022

La réunion est close à 22h22